

# Rapport d'activités 2020



# Edito

Restons tous solidaires et innovants !

Les valeurs de militantisme pour la cause des personnes en situation de handicap que nous partageons tous ont pris cette année une couleur particulière. Elle n'en est pas terne pour autant. Preuve en est dans ce rapport d'activités où le dynamisme et la volonté d'avancer, malgré le contexte de crise sanitaire, de tous les acteurs de la délégation sont bien présents, que ce soit l'équipe des salariés, les élus du CAPFD, les membres des groupes, les bénévoles...

Si un seul mot devait résumer cette drôle d'année pour notre délégation, ce serait « innovation ». Quelques exemples suffiront pour illustrer ce choix : le petit journal hebdomadaire « dé-confiné », les visites à domicile, les réunions par téléphone ou en visio-conférence, les cordées numériques, l'assemblée départementale en vidéo sur Youtube...

Nos acteurs se sont dépassés, familiarisés avec de nouveaux outils et adaptés aux nouvelles contraintes afin de poursuivre les missions de notre mouvement. La priorité a porté sur le maintien des liens avec

les adhérents (le petit journal, Han'Dizou...) et sur la rupture de l'isolement mais nous sommes également restés vigilants sur le respect de nos droits et notre mobilisation a été forte en matière d'accessibilité (transports Handistar, semaine sur le stationnement...), de revendications (apéritif des municipales, rencontre avec le nouvel élu chargé du handicap, interventions auprès des institutions comme la MDPH...)

Nous avons également su mettre à profit les rares périodes d'accalmie sanitaire pour organiser 2 braderies, si précieuses pour nos ressources, et mettre en place des activités de loisirs, parfois en adaptant l'existant : relaxation, chorale, défis artistiques, organisation de 2 mini-séjours d'été...

Nous avons prouvé, toute cette année 2020, que nous vivions pleinement, encore une fois, notre projet associatif « Pouvoir choisir, pouvoir agir » et lorsqu'enfin il sera possible d'ouvrir de nouveau les portes de la délégation, notre engagement et notre militantisme n'en seront que plus forts.

C'est mon vœu pour nous tous en cette nouvelle année 2021.



Patrick Aubry, Représentant départemental.



Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport d'activités 2020. Cette année très particulière, marquée par une crise sanitaire sans précédent, nous a tous obligés, salariés, bénévoles, adhérents à repenser autrement nos actions, à innover, sans jamais perdre notre objectif d'être au plus près de tous, pour veiller à ce qu'aucun droit ne soit oublié et pour donner à toutes les personnes en situation de handicap la force et l'envie de défendre leur « Pouvoir d'agir, pouvoir choisir ». Contre vents et marées, contre les décisions parfois changeantes, vous avez su garder le cap et pour cela, merci pour votre engagement.

Cécile Cottebrune Desbats, Directrice Territoriale des Actions Associatives



# La délégation : « Des femmes et des hommes »

## Nombre de salariés au 31/12/2020 : 7 pour 5 ETP

- Une Directrice Territoriale (0,5ETP)
- Un Chargé de Missions (0,8ETP)
- Une Chargée de Développement des Actions Associatives (1ETP)
- Une Cheffe de projets (0,5ETP)
- Une Assistante Territoriale (1ETP)
- Une Comptable (0,20 ETP)
- Un Agent Associatif (1ETP)

## Nombre de jeunes en service civique en 2020 : 2

## Nombre de bénévoles actifs et nombre d'heures de bénévolat estimé:

246 bénévoles au fichier dont 183 actifs en 2020 (271 en 2019) qui ont effectué 9 940 heures (22 453 heures en 2019). 63 d'entre eux n'ont pu participer en raison des activités annulées (plus particulièrement les braderies de Rennes, Vitré et St Malo).

Pour la plupart (plus de 80 %) ils s'investissent dans différentes activités en fonction de nos besoins. Nous pouvons souligner qu'en cette année 2020 si particulière, nos bénévoles ont répondu « présent » lors de nos différentes sollicitations entre autres pour les visites à domicile, l'organisation des braderies et ont su s'adapter alors que l'organisation n'était pas toujours simple à mettre en place...

CAPFD	Formation CAPFD	Représentations	Groupes de travail	Braderies	Réseau animation	Handizou	Sensibilisations	
448	35	2436	469	3985	810	287	172	
Café citoyen	Accueil	Entretien des véhicules	Manut	Nettoyage Fauteuils Roulants	Entretien espaces verts	Mise sous pli	DIVERS	
2	306	78	0	0	0	0	45	
							<b>TOTAL</b>	

## Nombre de donateurs : 2 151

Dont 303 nouveaux. En 2019 : 2480 donateurs dont 280 nouveaux.

Montant brut collecté en 2020 : 16 6017.52 € (en 2019 : 174 100.92 €) alors que plusieurs braderies ont été annulées en 2020 compte tenu de l'épidémie et des confinements successifs.

## Nombre d'adhérents : 406

417 (409 en 2018).



# La délégation :

## « Des femmes et des hommes » : La recherche des bénévoles

### Les missions et objectifs :

Les besoins prioritaires de bénévoles en 2020 ont été repérés pour : le stand friperie, la logistique braderie, l'atelier arts plastiques.

### Projets réalisés et bilan :

En 2020, 25 nouveaux bénévoles reçus (37 en 2018, 51 en 2019 : cela s'explique par une interruption de la recherche de mars à juin puis de novembre et décembre 2020). Les bénévoles arrivent principalement par France-Bénévolat (notamment participation au Forum du Bénévolat). Le profil des nouveaux bénévoles : retraités, étudiants, en recherche d'emploi. L'accueil des nouveaux bénévoles se fait par un bénévole-paire qui les reçoit et leur présente l'association, ses besoins, son fonctionnement.

Parmi les 25 nouveaux bénévoles, 2 n'ont pas souhaité poursuivre, 3 ont émis des doutes quant à leur souhait de poursuite avec notre association.

Les nouveaux bénévoles se sont investis dans différentes missions :

- 2 bénévoles référents de stands pour les braderies
- 2 bénévoles pour le tri des objets donnés à la délégation et évacuation des déchets ou des produits donnés à l'association Le Relais pour recyclage textile
- 7 bénévoles sur les opérations logistiques
- 5 bénévoles sur le stand friperie
- 3 bénévoles sur l'atelier arts

### Projets 2021 :

- **Pour la braderie:** réfléchir à un circuit de vente pour les manteaux de fourrure, améliorer le circuit d'acheminement des sacs destinés au Relais, améliorer la logistique entre l'atelier de la délégation et les stocks au hangar de Vern (par exemple avec une équipe le lundi et une équipe le mercredi pour amener des stocks triés à Vern, une équipe le jeudi pour évacuer les déchets de Vern et de la Délégation), trouver un repreneur pour vendre le textile non vendu en braderie (trop de stock reçu par rapport aux stocks vendus)
- **Pour l'atelier arts :** consolider le nombre de bénévoles et les fidéliser

# La délégation : La communication

<https://apf-francehandicap35.org/>

## Les missions et objectifs :

La communication est vitale ; elle permet de renforcer le lien au cœur de l'association et de faire connaître notre mouvement auprès de nos partenaires associatifs, politiques et financiers.

Nos publications contribuent à ces 2 fonctions interne et externe : ils jouent un rôle fédérateur et mobilisateur, ils permettent la circulation de l'information nationale, régionale et départementale (positions politiques, revendications, campagnes, événements, actions de la Délégation...) auprès de tous les adhérents et partenaires.



## Projets réalisés et bilan :

### Édition des bulletins Han'Dizou :

L'équipe Han'Dizou a réussi à maintenir ses 4 n° trimestriels et le numéro spécial « Délégation » revisité et mis à jour. Lors des périodes de confinement, nous n'avons pu nous réunir mais nous avons travaillé à distance par Internet et grâce à des réunions en visioconférence. Pour chaque bulletin, nous accomplissons un gros travail de recherche d'articles, de rédaction, de mise en forme, etc. Notre petite équipe compte désormais 7 personnes dont une nouvelle bénévole.



### Mise à jour du site Internet :

Nous veillons à une mise à jour régulière du site départemental avec l'aide essentielle de notre webmaster, Michel Lutz qui, même en convalescence ou confiné, a poursuivi les publications que nous lui demandions sur ce site. N'hésitez pas à y surfer, vous y retrouverez les Han'Dizou en version audio, toutes les actualités de la Délégation et un grand nombre d'informations pratiques.

La Délégation est également présente sur Facebook et Twitter où les membres de l'équipe salariée diffusent des informations relatives aux événements et manifestations organisées par APF France handicap sur le département.

### Autres publications :

La Délégation édite aussi un certain nombre de documents (flyers, affiches, courriels...).

**Depuis Novembre 2020 : Le journal dé-confiné :** Chaque mercredi, l'équipe de la délégation réalise un Journal Dé-confiné adressé à tous les adhérents et bénévoles, par mail ou par voie postale selon leurs préférence. Il s'agit d'un journal hebdomadaire de 4 à 6 pages en couleurs, avec des informations juridiques et sociales, des jeux, des portraits d'acteurs, des recettes de cuisine, des défis artistiques... L'objectif de ce journal est de rompre l'isolement des personnes sur cette période de fermeture des locaux de la délégation et de garder un lien avec l'association. Ce journal, très participatif, est la compilation des contributions et propositions des adhérents et bénévoles.

## Projets 2021 :

Pour 2021, nous nous attacherons, quel que soit le contexte sanitaire, à produire nos 5 bulletins et à poursuivre la mise à jour régulière de notre site Internet pour continuer à vous tenir informés. Notre numéro spécial Han'Dizou sera consacré aux transports et réalisé avec le concours du Groupe Initiatives. Toute notre équipe espère en 2021 rendre nos bulletins encore plus attractifs et réduire si possible nos délais d'édition en tout début de trimestre.

## Témoignage :

*Vraiment mille fois MERCI pour tout ce que vous faites pour maintenir le lien et proposer des contenus toujours aussi intéressants. Je pense à toutes les personnes isolées qui doivent être heureuses quand elles reçoivent leur Han'Dizou. Un résident de Foyer contacté lors du 1er confinement disait : « J'attends mon Han'Dizou ».*



# La délégation : La formation des acteurs

## Les missions et objectifs :

Notre mouvement d'éducation populaire accompagne toute l'année nos acteurs associatifs (adhérents, bénévoles, services civiques, valides ou en situation de handicap, ...). Les actions de formation font partie des moyens que nous utilisons pour amener chacun à être acteur de sa vie, de notre association, et plus généralement de la société.

Il est important de pouvoir, par le biais des formations, permettre à nos acteurs associatifs de :

- Mener à bien leur(s) mission(s)
- Avoir le sentiment d'appartenir à une équipe, à un mouvement
- Développer leurs compétences et leurs connaissances,
- Prendre des responsabilités
- Se connaître eux-mêmes et avoir l'envie d'avancer et de faire changer les choses.



## Projets réalisés et bilan :

Cette année a été un peu particulière du fait du contexte sanitaire depuis mars. Peu de formation ont pu être menées à bien, d'autres ont été réalisées par visio-conférence. Cela a nécessité une adaptation de la part des intervenants et des participants. Le choix a été fait d'annuler certaines formations nécessitant des exercices pratiques ; elles ont été reportées en 2021.

- Formation des bénévoles réalisées dans le cadre du FDVA (subvention accordée de 4200 € pour l'année 2020 sur le territoire) :

- o Dynamique de groupe (28/09 et 12/10 – 11 acteurs)
- o Organiser son temps de travail (5/05 et 16/06 en visio + en présentiel 22/09 – 6 acteurs)
- o Acteurs APF France handicap (13/01 - 12 acteurs + 5/10 – 9 acteurs)
- o Droits devant ! (13/01 – 12 acteurs)

- Formation des volontaires en service civique accueillis en délégation : nos 3 volontaires en service civique sur le territoire ont pu suivre des formations par visio :

- o Méthodologie du projet (2 demi-journées)
- o Prise de parole en public (2 demi-journées)

Création d'un catalogue de formation territorial, présenté sous forme de fiche, une par formation proposée. Il s'adresse à tous les acteurs associatifs, il est donc envoyé à l'ensemble du réseau APF France handicap du territoire.

## Projets 2021 :

- Rattrapage des formations qui n'ont pas pu se dérouler en 2020
- Nouvelle thématique en rapport avec le contexte sanitaire : de nouveaux besoins sont apparus en matière d'accès au numérique et d'utilisation de la visio-conférence
- Passage du catalogue de formation territorial à un catalogue régional

## Témoignage :

« Cette formation m'a permis de mieux connaître APF France handicap dans son ensemble, ses valeurs et donc me sentir plus à l'aise lors de mes positionnements au sein du CCAS et du CVS dont je suis membre. Elle m'a aussi conforté dans mon choix d'adhérer à ce mouvement et aux valeurs humaines qui y sont défendues. »



# La défense des droits et citoyenneté : Le Conseil APF de Département

## Les missions et objectifs :

Le Conseil APF de Département (CAPFD), rénové en 2015, comprend 11 membres élus pour 4 ans. Son dernier renouvellement a eu lieu en 2019 : les 11 nouveaux membres ont désigné Patrick Aubry comme représentant départemental et Stéphanie Collet et Brigitte Parey-Mans comme représentantes suppléantes. Le Conseil bénéficie du soutien et de l'accompagnement de la Directrice territoriale, Cécile Cottebrune-Desbats.

Les missions du CAPFD ont été redéfinies en 2015 :

- Il est le garant de la mise en œuvre départementale des orientations associatives et politiques nationales de l'APF à travers ses 3 missions : accueillir et accompagner, représenter et revendiquer, dynamiser et développer.
- Il veille et participe à la mise en œuvre des actions de proximité essentielles dans le département : accueil, animation de groupes, actions d'intérêt collectif, représentations politiques et sociales...
- Il participe au développement de l'engagement associatif : nouvelles adhésions, mobilisation de bénévoles...
- Il apporte son soutien aux Groupes Relais et au Groupe Initiatives et se tient informé de leurs activités
- Il est consulté sur les actions à mener en commun au niveau du territoire et sur l'évolution de l'offre de services : organisation de rencontres territoriales et inter-régionales.

## Projets réalisés et bilan :

Le CAPFD se réunit une fois par mois pour remplir les missions rappelées ci-dessus. En 2020, compte tenu de la crise sanitaire, son activité s'est trouvée ralentie notamment au 1er semestre mais il a su maintenir, sous des formes différentes (conférence téléphonique, visio-conférence ou présentiel en alternance ou total selon le contexte), son rythme mensuel de réunion, soit 11 fois en 2020. A noter, l'assemblée départementale n'ayant pu s'organiser en présentiel, une vidéo a été réalisée par les membres du CAPFD pour rendre compte de l'activité de notre délégation sur l'année 2019 et adressée à tous les adhérents du département.

Dans l'accomplissement difficile de ses missions, il faut particulièrement souligner son implication dans :

- L'information et le suivi des actualités de la délégation avec le point régulier sur la situation sanitaire, les activités maintenues ou celles mises en place en fonction du contexte : appels téléphoniques et visites à domicile, édition hebdomadaire du petit journal « dé-confinés », informations sur les droits des personnes en période Covid, organisation de 2 braderies « particulières » lors du déconfinement, poursuite (sous des formes différentes) d'activités de loisirs : relaxation, chorale, défis artistiques, organisation de 2 mini-séjours d'été...
- La poursuite de notre mobilisation et de nos revendications : l'apéritif des municipales en mars, les transports Handistar, la contribution au « Ségur de la santé », les services à la personne, la semaine du stationnement en septembre, la vigilance sur les plans d'aides de la MDPH...
- L'organisation d'une rencontre avec le nouvel élu de Rennes métropole chargé du handicap, M. Monnier, en septembre où il a été notamment question d'accessibilité et de participation citoyenne.
- La poursuite selon des modalités différentes (visio-conférences) de nos missions de représentation dans les diverses instances institutionnelles et politiques
- La mise en place de dispositifs nationaux ou locaux : Handi-droits, réseau de bénévoles, reprise des Cordées...

## Projets 2021 :

Face à la prolongation de la crise sanitaire, mettre en priorité l'objectif visant la rupture de l'isolement ; remplacer le baromètre départemental d'accessibilité par l'opération « J'irai accéder chez vous », éditer un guide sur les transports adaptés en Ille-et-Vilaine, réactiver la mobilisation contre la dégradation des services à la personne, assurer le suivi du PAD (Plan d'Actions Départemental).

## Témoignage :

*« Je suis fier de notre association qui a su mettre en priorité l'attention aux plus isolés en cette période si difficile et anxiogène. Je suis fier du CAPFD qui a su poursuivre ses missions, même à minima lors du 1er confinement, en innovant de nouveaux outils de travail. Je suis fier de moi car j'ai su dépasser mes craintes et mes limites en apprenant à me servir de ces outils. C'est dans l'adversité que nous puisons notre force ! »*

# La défense des droits et citoyenneté : Les représentants

## Les missions et objectifs :

APF France handicap s'engage à assurer la représentation et la défense des intérêts des personnes en situation de handicap et de leur famille et à lutter contre les discriminations. L'association prend part aux débats de société pour promouvoir une société inclusive. En Ille-et-Vilaine 11 adhérents sont élus pour composer le conseil APF de département. Le mandat est de 4 ans renouvelables. Les



membres du conseil APF de département agissent à la fois pour garantir la cohérence des actions d'APF France handicap au niveau du département et pour représenter l'association dans des instances externes (Commissions exécutives des maisons départementales des personnes handicapées, les Commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées, les Commissions communales et intercommunales d'accessibilité...). Tout adhérent peut également être représentant APF dans une instance, il faut alors qu'il présente sa candidature au CAPFD, qui décide alors de missionner cet adhérent pour la représentation sollicitée.

## Projets réalisés et bilan :

A l'heure actuelle nous recensons au niveau de l'Ille-et-Vilaine, **31 représentants** (32 en 2019) qui assurent **95 représentations** (97 en 2019) – 81 postes de titulaires et 14 postes de suppléants - et ce dans 77 commissions ou groupes de travail différents (idem en 2019), répartis de la façon suivante :

- **Au niveau organismes institutionnels** (MDPH/CDAPH, URAASS, FIPHP, CRSA, GHT, CDCPH, HAS, CDU avec des représentants dans diverses commissions).
- **Au niveau associatif** : dans diverses Conseils D'Administration (ADIPH, Appui Santé Fougères, Handicap Services 35, CLICS Envie 35...), CVS, et collectifs inter associatifs (Collectif Handicap 35),
- **Au niveau de l'accessibilité** : dans les CCA et CIA (Commissions Communales d'Accessibilité Inter communale, et CCDSA).
- **Représentants avec un mandat régional** : ARS (Agence Régionale de Santé et Autonomie), Label tourisme et handicap.

La particularité de cette année, avec les élections des équipes municipales, a été la demande grandissante des communes d'avoir des représentants du handicap au sein des conseils d'administration des CCAS.

De ce fait, de nombreux nouveaux représentants ont été nommés.

## Projets 2021 :

- Mettre en place un accompagnement spécifique des nouveaux représentants (formation, suivi, « forum » des bonnes pratiques, ...)
- Développer le réseau des représentants (phase d'état des lieux des besoins et richesses en présence dans notre réseau).

## Témoignage :

J'ai posé ma candidature au CCAS de ma commune pour représenter les personnes en situation de handicap mais également les personnes démunies, et ce afin de mieux les informer sur leurs droits, qu'elles ne font pas toujours valoir faute de connaissances. Je me situe en tant que citoyen à part entière et "souhaite faire bouger les lignes" en apportant mon expertise en matière de handicap.

# La défense des droits et citoyenneté : Les projets du Groupe Initiatives et des Groupes Relais

## Les missions et objectifs :



Le groupe initiatives regroupe des adhérents, principalement de Rennes Métropole. En territoire, on peut parler également des déclinaisons du groupe initiatives dans quatre villes, à Redon, Vitré, Fougères et Saint-Malo appelés les groupes relais. Ensemble, ces groupes réalisent des projets de revendication, de défense des droits et de la citoyenneté dans le cadre notamment du projet associatif et du plaidoyer de l'association. Axés sur la partie opérationnel et accompagnés par le Chargé de missions de la délégation, ces groupes élaborent et réalisent de nombreux projets tous les ans en lien direct avec le Conseil APF de Département qui donne à la délégation sa trajectoire politique en donnant corps à des projets concrets issus des décisions politiques des élus locaux. Au-delà des actions de revendication, ces groupes se mobilisent également pour faire changer le regard sur le handicap à travers des actions de sensibilisation.

## Projets réalisés et bilan :

Malgré le contexte sanitaire, les groupes ont continué de fonctionner.

- Les réunions d'une fois par mois en temps « normal » ont continué avec une grande partie d'entre elles en visioconférence. Le chargé de missions n'a pas pu se déplacer dans les communes des groupes relais car les salles empruntées pour l'occasion n'étaient plus mises à disposition sauf entre les deux confinements. Seuls trois réunions à Redon, une à Saint-Malo et une à Fougères ont pu être permises entre Mars et Décembre 2020. Des appels téléphoniques et des visites à domicile ont néanmoins permises de garder le lien
- Un projet de revendication départemental autour du sujet du stationnement a été rendu possible en Septembre 2020. Rencontres avec les municipalités de Redon, Dinard et Rennes sur la question avec des échanges avec des élus et des déambulations. Une journée a permis également la réalisation d'une fresque au sein des locaux de l'association avec pour partenaire une artiste grapheuse (Katel Reg'Art) ainsi qu'une entreprise de vente de peinture (Sikkens Rennes)
- Six sensibilisations ont été réalisées en milieu scolaire durant l'année avec une innovation pour l'une d'entre elle qui a été réalisé en visioconférence.

## Projets 2021 :

Compte tenu de l'année 2020 et des débuts de l'année 2021, trois grands projets sont à l'étude pour cette nouvelle année :

- **Repenser la revendication à l'association en Ile-et-Vilaine** : à l'initiative du CAPFD et du Groupe Initiatives, un projet de concertation départementale est à l'étude pour repenser la manière de faire de la revendication notamment en lien avec le Covid-19. Au-delà, il est question de penser, les moyens actuels, les projets, les sujets pour rendre plus claire et plus organisée nos mobilisations
- **Guide des transports adaptés en Ile-et-Vilaine** : en lien avec le groupe chargé de la rédaction du journal « Han'Dizou », il sera question de rendre lisible de manière la plus exhaustive possible l'intégralité des dispositifs de transports adaptés en Ile-et-Vilaine.
- **Repenser nos actions de sensibilisations** : en lien avec le CoPil des Sensibilisations 35/56 (instance de partage d'expérience en sensibilisation entre deux départements), les différents groupes travailleront sur la manière de repenser nos actions avec de nouveaux moyens et de nouvelles interventions.

En 2021, les groupes ont notamment axé leurs projets dans l'idée de repenser et de faire le point sur les actions. A défaut de pouvoir ne se mobiliser en personne, l'idée de penser au futur est dans tous les esprits.

## Témoignage :

*« Quand je suis revenu après le premier confinement, j'ai eu du mal à continuer de faire les réunions et à ce moment-là c'était un peu dur pour moi personnellement. Ensuite, j'ai repris et c'est important de revoir le groupe et les gens, ce n'est quand même pas pareille mais au moins on s'est vu et ça m'a fait plaisir de revoir tout le monde. »*

# La défense des droits et citoyenneté : Le groupe EPO

## Les missions et objectifs :

Rassembler toutes les personnes atteintes de poliomyélite et leur famille. Échanger, communiquer, partager Informer, conseiller, orienter les personnes atteintes de poliomyélite, sur : les consultations spécialisées, les réseaux de soins, leurs droits sociaux et professionnels. Déclencher un intérêt auprès des professionnels de santé locaux (médecins, kinés...) pour développer des réseaux de soins polio. Participer à des colloques, conférences, groupes de travail pour une meilleure reconnaissance des complications tardives de la poliomyélite et du syndrome post-polio (ex Congrès poliomyélite., Entretiens de Garches). Les adhérents viennent du grand Ouest, mais la création de l'espace internet Groupe EPO sur le site APF France handicap 35, permet des échanges sur toute la France.

## Projets réalisés et bilan :



L'année 2020 avait démarré « vite et fort » par un entretien très constructif et prometteur avec le Pr BONAN, notre référente régionale Polio, dès le 17 Janvier.

En effet, à partir notamment des professionnels de santé ayant participé à la journée de formation sur la polio du 30 Novembre 2018 à Rennes, nous avons avancé avec Isabelle BONAN sur le recensement par département et secteur, des médecins susceptibles d'être intéressés et compétents pour figurer sur une liste régionale de spécialistes polio. Des

contacts avaient commencé à être pris pour avancer et affiner cette liste...

De même, lors de ce rendez-vous, nous avons préparé et arrêté les thèmes de la réunion annuelle du Groupe prévue au premier semestre 2020, sur notamment la polio et scoliose, sur la posturologie.

Le contexte sanitaire lié au Covid et ses impacts, même dans les services de Médecine Physique et Réadaptation, puis évidemment les différents confinements ont mis un frein provisoire à ces projets, ainsi qu'à l'offre d'une journée habituelle de détente et sortie.

Nous nous sommes donc adaptés en proposant la possibilité de contacts à distance ou d'aide aux membres du Groupe et en poursuivant quelques communications à distance, par exemple pour l'évènement de la sortie d'un livre de l'un de nos interlocuteurs nationaux, le Pr YELNIK : « Poliomyélite : Histoires Humaines et Histoire Scientifique »

## Projets 2021 :

Bien évidemment et comme nous l'avons fait, contraints et forcés en 2020, nous nous adapterons à l'évolution incertaine et inconnue du contexte sanitaire au cours de l'année 2021. Mais notre volonté et enthousiasme restent intacts pour reprendre dès que cela sera possible et opportun les actions et projets suspendus, notamment pour le réseau régional de spécialistes polio.

## Témoignage :

*« Je vous remercie de votre retour rapide suite à notre récente communication téléphonique. Les informations transmises me seront très précieuses. » « Merci des précieuses adresses que vous avez eu la gentillesse de m'indiquer. Elles me seront sûrement très utiles. »*



# Rupture de l'isolement : Accueillir en délégation

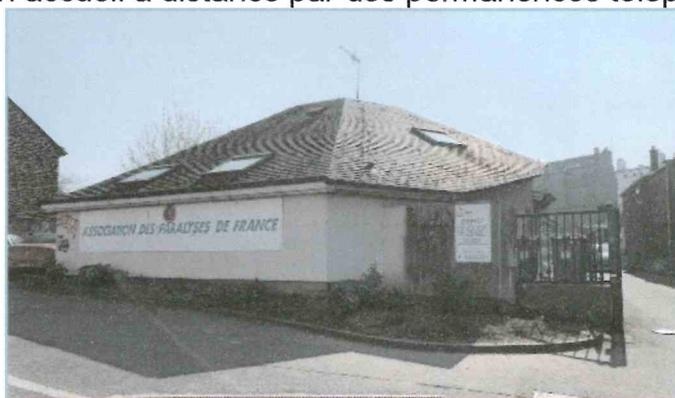
## Les missions et objectifs :

- Accueillir et diriger les personnes vers les salariés concernés
- Répondre au téléphone et diriger ces personnes vers un salarié, un autre service

L'agent d'accueil a le soutien de quatre bénévoles pendant ses absences ou lors des réunions d'équipes. Dans les faits, tous les vendredis après-midi, deux bénévoles ont chacun leur vendredi, une bénévole est présente lors des réunions d'équipe et une autre bénévole pour les absences hors réunions d'équipe.

## Projets réalisés et bilan :

- Mise sous pli du journal APF France Handicap quatre fois par an « Han'dizou », des agendas Loisirs tous les deux mois, et spécifiquement à partir du mois de Novembre du journal hebdomadaire « Le Journal dé-confiné »
- Affranchissement quotidien, ouverture des courriers
- Gestion des plannings, plannings véhicules
- Suivi des stocks avec l'Assistante Territoriale
- Inscription pour les sorties, préparation des salles de réunions
- Constitution d'équipes bénévoles pour le tri des déchets de la délégation
- Émission des chèques
- Revue de presse sur le Handicap
- Modifications régulières des protocoles d'accueil pour assurer la sécurité de tous pendant la réouverture entre Juin et Octobre 2020.
- Organisation d'un accueil à distance par des permanences téléphoniques



## Projets 2021 :

- Coordonner les venues de bénévoles pour le tri des objets donnés
- Assurer le respect des nouveaux protocoles sanitaires (jauges, désinfections...)
- Améliorer l'affichage au sein de la délégation

# Rupture de l'isolement : Les sorties

## Les missions et objectifs :

- Permettre aux personnes en situation de handicap de rencontrer d'autres personnes, de rompre l'isolement et de sortir de leur quotidien
- Permettre aux personnes en situation de handicap de découvrir des lieux culturels, historiques, touristiques ou des activités qu'ils pensaient destinées uniquement aux personnes valides ;
- Passer un moment convivial soit en petit groupe (sorties classiques) soit en plus grand groupe (sorties découvertes).
- Oublier et dépasser son handicap

## Projets réalisés et bilan :

Pendant les deux périodes de confinement, les locaux ont été fermés au public avec une possibilité d'accueil en individuel sur RDV. Entre juin et novembre, l'accès à la délégation s'est fait de façon restreinte pour le public.

Au Premier confinement, . Nous avons proposés des appels téléphoniques, des activités en visio type « blind test », « questions pour un champion... » afin de garder un lien avec les personnes les plus isolées.

A la reprise en juin, nous avons ré ouvert les locaux au public et limités le nombre de participants aux activités. La majorité des activités étaient proposées à l'extérieur et les ateliers de proximité annulée.

Au second confinement : Nous avons repris les appels téléphoniques et proposés en plus des visites aux personnes les plus isolés. Ces visites sont principalement des promenades ou l'accompagnement pour faire des courses.

### Participation et dépenses :

- 30 sorties ou activités vers l'extérieur en groupe (3 à 11 personnes)
- 151 présences d'adhérents sur 66 adhérents répertoriés dans le réseaux loisirs
- 65 présences bénévoles sur 25 bénévoles répertoriés dans les réseaux
- 2028,5 euros de dépenses
- 879,8 euros de participation financières des adhérents (43%)
- 1148,7 euros à charge de la délégation (57%)

Les participations financières demandées aux personnes adhérentes concernent les dépenses liés à leur repas, les entrées, le transport. Le reste à charge pour la délégation concerne les dépenses liés aux bénévoles (repas,

entrée...), et quand l'activité est onéreuse, une partie du montant l'activité (exemple pour une sortie ULM à 50 euros par personnes, la délégation va demander une participation financière de 30 euros aux adhérents et prendre les 20euros à sa charge). Le but étant de permettre au maximum de personnes de participer aux activités proposées. A la fin du 1<sup>er</sup> confinement et jusqu'à septembre, la délégation a fait le choix de tout prendre en charge et de ne demander aucune participation financière afin de permettre a tout les adhérents qui en avaient besoin (et pas nécessairement les moyen)

## Projets 2021 :

Continuer à proposer des activités vers l'extérieurs

Proposer plus de temps conviviaux en commun avec la délégation 56 afin de permettre l'échanges entre adhérents

Proposer un temps convivial par trimestre avec les autres structures APF du département (APEA, SAMS, Foyer...)

Développer les visites à domicile auprès des adhérents les plus isolés et ne pouvant pas se déplacer

*« Le confinement m'a fait réaliser que la délégation APF avait une place importante dans ma vie.  
Vivement le retour à la vie normale »*

# Rupture de l'isolement : Les séjours

## Les missions et objectifs :

Sortir les personnes en situation de handicap de leur quotidien  
Rencontrer d'autres personnes (sortie ou repas en groupe)  
Permettre à tous, quelle que soit leur pathologie et leur situation financière, de partir en vacances  
Passer un moment convivial, de détente et de découverte

## Projets réalisés et bilan :



Cette année, nous avons organisés 2 mini séjour de 2 jours et une nuit, pour permettre aux personnes en situation de handicap les plus isolé et ayant eu leur vacances annulé pour cause de Covid, d'avoir une coupure dans leur quotidiens et changer d'air

C'est 2 séjours se sont déroulés à Perros guirec

Pour le 1er nous avons eu 3 personnes en situation de handicap à partir avec deux accompagnateurs et pour le second, 2 personnes en situation de handicap et 2 accompagnateurs

- 1707,54 euros totale des dépenses (hotel, repas, véhicule, visite)

- 880 euros de participation financière des adhérents

- 827,54 euros à la charge de la délégation

La participation financière demandée aux adhérents est le cout qu'ils auraient payé si ils avaient fait ce même séjours mais en étant valide. La délégation prend donc en charge le surcout liés au handicap (hébergement, repas, véhicule, visites des accompagnateurs)

## Projets 2021 :

- Proposer d'autres séjours, avec la participation d'autres délégations, notamment la délégation 56.

## Témoignages :

*« Ce séjour m'a fait beaucoup de bien après un été passé à Rennes. L'ambiance était top et le lieu magnifique »*

# Rupture de l'isolement : Les ateliers en délégation

## Les missions et objectifs :

- Sortir les personnes en situation de handicap de leur quotidien
- Rencontrer d'autres personnes (sortie ou repas en groupe)
- Avoir la possibilité de faire une activité régulière adaptée, ce qui à l'extérieur n'est pas toujours possible
- Passer un moment convivial
- Oublier le handicap
- Dépasser son handicap

## Projets réalisés et bilan :

Au vue de l'intérêt portée par les adhérent, des Cette année encore nous avons maintenue plusieurs ateliers réguliers de janvier à mars et de juin à novembre : Jeux de société tous les lundis (groupe amitié) – Pâtisserie un mardi sur deux – Relaxation un mercredi sur deux puis tous les mercredis – Qwan kido tous les jeudi matin - Chorale tous les jeudis après midi – sport et loisirs tous les vendredis - art plastique un vendredi sur deux – Vélo couché un samedi sur deux - Cuisine une fois par mois (Groupe Relai Fougères). Au totale 9 ateliers réguliers animé soit par un bénévole référent soit par un animateur extérieur.

Le nombre de séance a fortement diminué compte tenu de la période de fermeture liée à la crise sanitaire et de l'impossibilité de maintenir les gestes barrières pour certains ateliers. Certains ateliers ont été reconfiguré et d'autres ont été annulé

Les chiffres de la participation et des coûts :

- 70 séances de 2h30 à 3h.
- 162h d'ateliers
- 147 temps de présences bénévoles sur les 25 répertoriés
- 588 temps de présences d'adhérent sur les 80 répertoriés
- 2519 euros de dépenses : 1075 euros de participation financières des adhérents (42%) et 1444 euros de participation de la délégation (58%)



La participation financière demandé aux adhérents est calculé en fonction du coût du prestataire si celui-ci est rémunéré et des éventuels achats. Lorsque l'animateur est bénévole, nous prenons en charge les frais kilométrique. Pour permettre aux maximum d'adhérents de bénéficier des ateliers, la délégation prend également en charge une partie du cout de l'animateur et le matériel à renouveler.

## Projets 2021 :

- Reprendre les ateliers en présence autant que possible
- Ouvrir un créneau de vélo couché en semaine en plus du créneau du samedi

## Témoignage :

*« J'adore venir à l'activité sport « boccia et sarbacane ». Cela fait plus d'un an que je fais cette activité et nous sommes devenu un petit groupe « d'ami » que ce soit entre nous les adhérents mais aussi avec les bénévoles. Nous organisons parfois des challenges entre nous. C'est super convivial »*

# Les opérations ressources

## Les braderies

### Les missions et objectifs :

Les braderies sont organisées par la Délégation 35 APF France handicap afin de financer partiellement le surcoût des activités proposées à ses adhérents. En fonction du résultat financier nous pouvons organiser plus ou moins d'activités dont l'objectif principal est la rupture de l'isolement. Nous portons donc une attention tout particulière à leur maintien.

### Projets réalisés et bilan :

#### Braderies

En 2020 nous n'avons pu organiser que 2 braderies à Rennes (5 en 2019) et avons collecté 17 225 € (37 200 € en 2019).

Compte tenu du contexte sanitaire de cette année nous sommes satisfaits du

niveau de collecte et sommes reconnaissants à la Ville de Rennes de nous avoir soutenus et de nous avoir permis de maintenir ces deux manifestations pour lesquelles nous avons mis en place un protocole strict

Ces opérations mobilisent, chaque fois, environ 95 bénévoles.

Nous rappelons toutefois que pour leur réussite, la présence de bénévoles tout au long de l'année est indispensable (tri des objets, étiquetage, rangement, acheminement dans l'entrepôt). Les veilles de braderies, des bénévoles sont également mobilisés pour la manutention du matériel, le transport, l'installation des stands...).

#### Vente entreprise EUROTEx

En juillet 2020 nous avons vendu du textile d'occasion à l'entreprise EUROTEx (environ 15T pour un montant de 1000 €). Il s'agissait d'une phase « test ». Des négociations seront reprises pour des acheminements réguliers vers cette entreprise, dès que le contexte sanitaire nous le permettra.

### Projets 2020 :

Nous souhaitons revoir la procédure de tri et d'acheminement des objets issus de dons des particuliers de la Délégation à l'entrepôt situé à Vern sur Seiche.

Début février 2021 nous allons accueillir une nouvelle personne en mécénat d'entreprise (groupe la Poste). Une partie de sa mission consistera à coordonner cette action.

Nous allons reprendre contact avec l'entreprise EUROTEx pour envisager de travailler avec eux de façon régulière et de nous assurer ainsi des revenus supplémentaires.

### Témoignage :

*"Notre engagement résulte d'une prise conscience à la sortie du premier confinement de s'investir auprès d'une association qui lutte contre l'isolement des personnes, et ce sont ces engagements que l'on a retrouvés à l'APF. Trier les vêtements avec les bénévoles et participer aux braderies nous aide à nous sentir directement investies dans cette cause."*





# Les comptes administratifs

## Résultats 2020

	Réel 2019	Budget 2019	Réel 2020	Budget 2020	Ecart R2020/B2020
<b>COMPTES DE CHARGES</b>					
60 Achats	46 647.71	35 306	34 057.76	38 520	- 4 462.24
61 Services extérieurs	54 670.12	56 411	73 640.95	54 701	18 939.95
62 Autres services extérieurs	200 975.28	191 617	175 561.41	196 807	- 21 245.59
63 Impôts et taxes	35 113.70	31 499	31 655.37	31 427	228.37
64 Charges de personnel	299 596.46	316 455	287 889.63	311 943	- 24 053.37
65 Autres charges de gestion courante	54 084.87	46 770	49 939.00	53 267	- 3 328.00
66 Charges financières					
67 Charges exceptionnelles	10 300.75		2 773.03		2 773.03
68 Dotations aux amort., provisions et	40 605.07	42 107	39 161.34	40 605	- 1 443.66
69 Impôt sur les sociétés(pers. mor.non.lucrat.					
<b>Total :</b>	<b>741 993.96</b>	<b>720 165</b>	<b>694 678.49</b>	<b>727 270</b>	<b>- 32 591.51</b>
<b>COMPTES DE PRODUITS</b>					
70 Ventes, prestations, et produits assimilés	73 755.52	79 200	52 298.92	81 500	- 29 201.08
71 Production stockée					
72 Production immobilisée					
73 Produits tarification sociale et médico-sociale					
74 Subventions	78 062.00	88 900	85 622.77	89 962	- 4 339.23
75 Autres produits de gestion courante	937 685.83	368 965	353 524.80	346 410	7 114.80
76 Produits Financiers					
77 Produits Exceptionnels	20 045.55		1 879.40		1 879.40
78 Reprise sur provisions et engagements		40 000	20 000.00	40 000	- 20 000.00
79 Transfert de charges					
<b>Total :</b>	<b>1 109 548.90</b>	<b>577 065</b>	<b>513 325.89</b>	<b>567 872</b>	<b>- 44 546.11</b>
<b>RESULTAT :</b>	<b>367 554.94</b>	<b>- 143 100</b>	<b>- 181 352.60</b>	<b>- 169 398</b>	<b>- 11 954.60</b>

**GESTION 2020** Déficit : **-181 352.60**    **Rappel Excédent 2019** 367 554.94

**Résultat : - 181 352,60 euros**

	Année 2020	Année 2019	Ecart 2020 / 2019
Activités :	-163 674.24	-136 372.16	-27 302.08
Ressources collectées :	353 257.80	921 873.90	-568 616.10
Subventions (hors contrats aidés) :	76 997.61	75 858.06	1 139.55
Ch. personnel (salariés & extérieurs) :	-302 638.26	-331 385.23	28 746.97
Charges de structure :	-164 401.88	-172 164.43	7 762.55
Résultat exceptionnel et financier :	19 106.37	9 744.80	9 361.57
<b>Résultat (legs inclus) :</b>	<b>-181 352.60</b>	<b>367 554.94</b>	<b>-548 907.54</b>
Legs :	958.90	566 395.72	-565 436.82
<b>Résultat hors legs :</b>	<b>-182 311.50</b>	<b>-198 840.78</b>	<b>16 529.28</b>

C'est une année marquée par la crise COVID avec de longues périodes de confinement.

Les opérations ressources habituelles de collecte de fonds n'ont pas pu avoir lieu.

Cette année 2020 n'a pas été marquée par des legs (un leg de 958,90 euros) en comparaison de l'année 2019 (legs pour 367 554,94 euros).

Malgré la crise sanitaire, l'emploi des salariés de la délégation a été maintenu (pas de recours au chômage partiel). La baisse des charges de personnel s'explique majoritairement par une vacance de poste de Chargé de Développement

des Actions Associatives entre Janvier et Mai 2020.

Les activités ont été autant que possible maintenues, avec moins de participation financière demandée aux adhérents sur la période de réouverture pour éviter à certains de ne pas participer.

La création d'un journal envoyé chaque semaine aux adhérents à compter de Novembre aura surtout des répercussions financières sur 2021 (coût des impressions et des envois).

Le résultat global hors leg 2020 est moins déficitaire que celui de 2019.